Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/01/2026

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle Baguettes



- Noms des modèles ou références concernés : **baguette blanche unitaire baguettes 10 + 1 offerte Sac de 5 baguettes**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 3523680244863 Date limite de consommation 16/01/2026**
  GTIN 3276555770003 Date limite de consommation 16/01/2026
  GTIN 3289664183404 Date limite de consommation 16/01/2026
- Conditionnements : **Sachet**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/01/2026 au 14/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Baguettes fabriqués sur place en magasin**
- Zone géographique de vente : **CARREFOUR HYPER AMIENS UNIQUEMENT**
- Distributeurs : **CARREFOUR HYPER AMIENS UNIQUEMENT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de corps étranger en métal**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 17 mars 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805908070**
- Informations complémentaires publiques : **Du lundi au samedi de 9h à 19h (appel non surtaxé)**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre